

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Budget Annexe**  
**Auberge de**  
**Jeunesse**  
**Affectation de**  
**résultat**  
**Exercice 2020**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :  
 en exercice : 28  
 présents à la  
séance : 22

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le .... 4 MAI 2021  
Le Président,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance Publique du 8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Évènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etaient représentés** : M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etait absent** : M. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Il convient de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice 2020 du budget annexe « Auberge de Jeunesse ».

Après avoir entendu le compte administratif 2020, constatant que les résultats sont conformes aux résultats du Compte de Gestion du Receveur Municipal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, constatant que le compte administratif présente :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- un excédent de fonctionnement à reporter de</li> <li>- un déficit d'investissement à reporter de</li> <li>- un solde restes à réaliser de</li> </ul> | 25 868,16 €<br>- 17 200,00 €<br>0,00 € |
|---|--|

Il est proposé d'**AFFECTER** le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation en réserve (Cpte 1068 SI)	17 200,00 €
- Excédent d'exploitation reporté (Cpte 002 SF)	8 688,16 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

